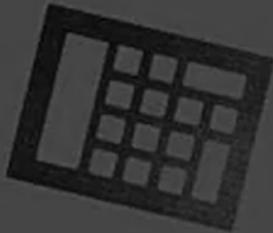


WEEKLY NEWS

Du 13 mars 2023

WN/AC/N°10



AXIOME CAPITAL

We advise and we train

www.axiome-capital.com

CEMAC

Sommet des chefs d'Etat : réforme du FCFA, nominations à la tête des institutions communautaires...au menu du sommet chefs d'Etat de la CEMAC le 17 mars prochain.



Les chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) sont convoqués à Yaoundé le 17 mars prochain par Paul BIYA, le président du Cameroun. La Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ne s'est plus réunie depuis août 2021. Mais tous les signaux du sommet attendu depuis décembre 2022 sont désormais au vert. Dépêché par le président de la République, Paul BIYA, les ministres des Finances (Minfi), Louis Paul MOTAZE, et des Relations extérieures Lejeune MBELLA MBELLA ont fait le tour des 6 pays pour remettre un pli fermé à chacun des chefs d'État de ces pays. Le contenu de ces enveloppes n'a pas été révélé par les émissaires de Paul BIYA, mais il ne fait aucun doute que ce voyage s'inscrit dans la perspective de la tenue à Yaoundé du 15e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEMAC que va accueillir Yaoundé le 17 mars prochain. Les enjeux de cette rencontre sont multiples, à commencer par le changement de leadership à la tête de la Conférence des chefs d'Etat, qui revient, conformément au principe de rotation alphabétique des postes adopté par la communauté le 17 janvier 2010, au président centrafricain Faustin Archange TOUADERA, après le Cameroun. Son remplacement va s'accompagner d'un vaste mouvement à la tête des institutions communautaires dont les actuels dirigeants ont été nommés le 31 octobre 2017 à N'Djamena.

Marché des valeurs mobilières : les trois sociétés qui dominent le marché de la gestion d'actifs évalué à 603 millions \$ en 2022.



Selon les données de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF), le régulateur de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), 10 des onze sociétés de gestion de portefeuille (neuf sont basées au Cameroun et 2 au Congo) agréées dans la zone CEMAC (Cameroun, Gabon, Congo, Tchad, RCA et Guinée équatoriale) ont géré un encours global de 370,1 milliards FCFA (603 millions \$) au 31 décembre 2022, en hausse de 6% en glissement annuel. A en croire la même source, cette activité est largement dominée par trois sociétés. A elles seules, celles-ci gèrent 341,7 milliards FCFA, soit plus de 92% du portefeuille d'actifs sous gestion dans cet espace communautaire, soit une enveloppe de . Le leader du marché est la société Harvest Asset Management, avec 59% des parts du marché, soit une enveloppe de 341,7 milliards FCFA. Cette société camerounaise est suivie de très loin par Attijari Securities Central Africa (Asca), qui contrôle 22,8% des parts de marché, avec 84,5 milliards FCFA d'actifs sous gestion à fin décembre 2022. Le podium des plus grands gestionnaires de portefeuille dans la zone CEMAC est complété par Africa Bright Asset Management, filiale de la banque d'affaires Africa Bright (ABG), qui opère également au Maroc et dans la zone UEMOA (Afrique de l'Ouest), en gérant 37,1 milliards FCFA d'actifs dans la zone CEMAC en 2022, soit 10% des parts du marché.

CAMEROUN

Financement : Afreximbank approuve un financement de 34 milliards de FCFA pour le secteur énergétique.



Le développement du secteur énergétique notamment l'extension de l'électricité dans les localités rurales a reçu un coup de pouce à travers la signature d'un contrat de financement entre l'Etat du Cameroun et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Cette opération de prêt souverain de l'institution d'un montant 34,7 milliards de francs CFA (56 millions de dollars) est dédiée pour le financement partiel du Projet d'électrification rurale par système solaire photovoltaïque de 200 localités à travers le pays. Le projet vise la construction de 200 microcentrales et leurs réseaux de distribution intégrés, pour une capacité installée totale de 15 Mégawatts (MW).

Amélioration du Climat des Affaires : l'Union européenne annonce de nouveaux instruments pour améliorer le climat des affaires.

La revalorisation de la grille salariale de 5,2% est désormais actée au Cameroun. En effet, le 6 mars 2023, le président de la République a signé un décret portant sur la revalorisation mensuelle de base des personnels civils et militaires. Ledit décret stipule en son article 1 que « la rémunération mensuelle de base des personnels civils et militaire est, à compter du 1er février 2023, revalorisée à un taux moyen de de 5,2% ». Cette augmentation de la grille salariale des agents publics de l'Etat se positionne comme une mesure d'accompagnement, à la récente augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe de l'ordre de 15,8% sur le prix du super et 25,2% sur le prix du gasoil. Ceci dans l'optique de soutenir les ménages dans un contexte inflationniste. Sont concernés par cette revalorisation salariale, le personnel relevant du code du travail, les sous-officiers et officiers de l'armée, les fonctionnaires civils, les fonctionnaires de la police, de l'administration pénitentiaire, les enseignants d'université.



CONGO

Partenariat économique : la France s'engage à soutenir les priorités du Congo.

En marge de la visite le 3 mars du président français, Emmanuel MACRON, à Brazzaville, le Congo et la France ont signé une convention de financement et un contrat d'assistance technique pour soutenir les priorités du Congo et renforcer le partenariat franco-congolais dans la gestion durable des forêts, et la diversification économique. Signés entre le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste ONDAYE, pour la République du Congo, et la secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, Chrysoula ZACHAROPOULOU, et le directeur général de BPI France, Nicolas DUFOURQ pour la France, ces accords témoignent de la volonté des deux parties de relever ensemble les défis communs. Sur les deux conventions paraphées, la première porte sur le financement du programme Kopekoba dont la contribution française s'élève à plus de 65 millions d'euros. Elle vise à soutenir les priorités du Congo en matière d'aménagement du territoire. L'objectif étant de contribuer à financer et structurer une agriculture dynamique, durable et respectueuse de l'environnement.



Développement local : contribuer à accroître les revenus des petits producteurs.

L'Union européenne (UE) finance depuis quelques années, en République du Congo, plusieurs projets liés au développement de la chaîne de valeur agricole. D'où la visite de terrain menée le 7 mars, à Kinkala et Brazzaville, par une délégation du Conseil de l'UE s'occupant du développement agricole, de la pêche et de l'environnement. La descente sur le terrain a permis à la délégation européenne de toucher du doigt la réalité des producteurs et artisans bénéficiaires des différents programmes de l'UE. Composée du groupe Afrique du Conseil de l'UE et de celui du partenariat avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), la mission est venue évaluer la mise en œuvre des projets communautaires, échanger avec les autorités locales et identifier les secteurs d'intervention prioritaires au Congo. Les interventions de l'UE dans le pays portent essentiellement sur le secteur agro-alimentaire, de l'assainissement, de la santé et du bois. À Kinkala, la délégation, forte d'une trentaine d'Européens, a visité l'exposition des clusters agro-alimentaires qui constituent la preuve de la coopération Congo-UE. C'est le cas du stand de Solange ONGOLY GOMA, bénéficiaire du projet Pro-manioc mis en œuvre par le Programme mondial alimentaire, regroupant à ce jour une vingtaine de groupements de la Bouenza.



GABON

ZLECAF : les produits de la ZIS de Nkok désormais accessibles sur le marché.

Désormais, les produits issus de la Zone d'investissement spéciale (ZIS) de Nkok sont accessibles sur le marché de la Zone du libre-échange continentale africaine (ZLECAF). L'information a été donnée par le secrétaire général de cette organisation, Wankele Mene, au cours d'une audience avec le président gabonais, Ali Bongo ONDIMBA, le 6 mars à Libreville. Ce marché vise à dynamiser le commerce sur le continent et à attirer des investisseurs à travers le monde. Le président de la République, Ali Bongo ONDIMBA s'est entretenu, le 6 mars, avec le secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), Wamkele Mene. Les échanges ont porté sur les questions relatives à l'accès à cette organisation qui est une plateforme de commerce sur le continent. Selon le secrétaire général de la ZLECAF, c'est le Gabon qui assure la présidence des réunions de la Zone de libre-échange continentale africaine, et sur le leadership du Gabon il y a trois protocoles qui ont été adoptés récemment au cours des sommets des chefs d'État. «Par ailleurs, il y a un point très important qui concerne les biens produits au sein de la zone de Nkok. Ces biens pourront dorénavant avoir accès au marché de la ZLECAF. C'est un point très important pour le Gabon de savoir que les biens produits au sein de la zone de Nkok sont aujourd'hui accessibles sur le marché continental», a déclaré Wamkele Mene à sa sortie de l'audience.



Transport aérien : Afrijet envisage 5 nouvelles dessertes pour 8 milliards d'investissement.



La compagnie aérienne privée nationale entend étendre ses services dans d'autres pays sur le continent. Le 28 février dernier, les responsables de cette entreprise ont été au siège de BGFIBank Gabon, à Libreville, où une convention de prêt a été signée. Elle met en accord, Afrijet, BGFIBank Gabon et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). Les deux institutions bancaires se sont ainsi engagées à apporter 8 milliards de francs CFA de prêts à la compagnie aérienne afin de lui permettre de mettre en exécution son plan d'investissement 2022-2026.

Le président de la BDEAC, Dieudonné EVOU MEKOU, l'Administrateur, directeur général de BGFIBank Gabon, Loukoumanou WAIDI et du directeur général adjoint d'Afrijet, Nyl MORET-MBA ont signé cette convention de prêt s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration des liaisons aériennes internes et externes de la compagnie. L'accord de prêt porte en effet sur un montant de 11 milliards de francs CFA, dont 3 milliards de francs CFA sur fonds propres d'Afrijet et 8 milliards par le pool bancaire composé de la BDEAC, chef de file et agent des sûretés et BGFIBank Gabon, banque agent et teneuse de compte. La donne permet d'accroître les dessertes de la structure, mais également son positionnement en tant que leader en la matière dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La République démocratique du Congo (RDC), le Nigéria, le Sénégal et l'Afrique du Sud sont les quatre nouvelles destinations sur lesquelles lorgne désormais la compagnie aérienne Afrijet.

GUINEE EQUATORIALE

Croissance économique : l'économie de la Guinée équatoriale croît de 3,1 % en 2022 malgré l'inflation.



Selon l'Institut national de la statistique de Guinée équatoriale jusqu'au 30 décembre dernier, le taux d'inflation moyen enregistré s'est établi à 4,9%. Malgré ce taux l'inflation au-dessus du seuil communautaire et les difficultés survenues, l'économie du pays a progressé de 3,1 % en 2022. Cette croissance s'explique principalement par la hausse des prix internationaux des hydrocarbures et la suppression des mesures restrictives associées à la lutte contre la COVID – 19, d'après les données présentées ce mardi 07 mars par le Comité National Economique et Financier à sa réunion ordinaire, présidée par Pedro Obiang Eyang, vice-ministre des Finances et du Budget, et la participation par visioconférence d'Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC. Parallèlement, la gestion des finances publiques du pays au 30 septembre 2022, s'est soldée par un excédent budgétaire de 764,4 milliards de FCFA sur la même période.

Echanges commerciaux : la Guinée équatoriale valide les données des balances des paiements.

Sous la présidence du vice-ministre des Finances et du Budget, Pedro Abeso Obiang Eyang, représentant le ministre titulaire, le Comité national de la balance des paiements et de la position extérieure globale de la République de Guinée équatoriale (CNBP) s'est réuni ce mercredi en session ordinaire par visioconférence et en personne dans la salle de réunion de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), pour valider les données macroéconomiques de la balance des paiements. A l'issue de ces assises, le CNBP a été informé des principaux résultats de la balance des paiements et de la position extérieure globale de la République de Guinée équatoriale au cours de la période 2018-2020, où se distingue une réduction significative du déficit du compte courant entre 2018 et 2020, en un contexte marqué par la crise sanitaire du COVID-19 ; une insuffisance des transactions du compte de capital au cours de la période d'analyse ; baisse du solde créditeur du compte financier entre 2018 et 2020, conséquence de la baisse des investissements étrangers dans le secteur pétrolier ; et un solde global de la balance des paiements déficitaire en 2019 et 2020 et excédentaire en 2018. Une fois les données validées, les informations seront disponibles sur le site Internet de la banque centrale, et dans les ministères concernés tels que Finances et Budgets, Plan et Diversification économique.



RCA

Assistance FMI : Le FMI achève une visite de travail en République Centrafricaine et appelle à des réformes structurelles prioritaires pour soutenir l'économie fragile du pays.

Les services du Fonds monétaire international (FMI) ont récemment achevé une visite de travail en République Centrafricaine (RCA) pour discuter des réformes structurelles prioritaires avec les autorités centrafricaines et faire le point sur l'évolution de la conjoncture économique dans le pays. M. Albert TOUNA MAMA, Chef de Mission du FMI pour la RCA, a exprimé sa préoccupation quant aux perspectives économiques incertaines de la RCA et a souligné la nécessité d'une assistance humanitaire, d'appuis budgétaires concessionnels et de réformes accélérées pour faire face à la situation actuelle. La mission du FMI a préconisé une augmentation des recettes ainsi qu'une amélioration de la gestion et de la transparence des finances publiques afin de financer les dépenses publiques prioritaires telles que la santé et l'éducation, ainsi que le service de la dette publique. Pour atteindre cet objectif, la mission a recommandé la mise en œuvre rigoureuse des mesures adoptées dans la loi de finances 2023, telles que l'augmentation des prix plancher sur les produits du tabac ou encore l'application du tarif extérieur commun de la CEMAC. La mission du FMI a également encouragé le gouvernement centrafricain à accélérer les réformes du marché des hydrocarbures, en particulier en ce qui concerne la structure des prix des hydrocarbures, les importations frauduleuses d'hydrocarbures et la protection des populations les plus vulnérables touchées par les envolées des prix des hydrocarbures.



Tensions de trésorerie : l'opposant Anicet Georges DOLOGUELE épingle le Président TOUADERA.



Invité de la radio Ndékèluka, l'opposant DOLOGUELE n'est pas passé par quatre chemins pour pointer du doigt la responsabilité principale du Président de la République et de son gouvernement dans la crise financière que le pays traverse depuis près d'une année. Pour lui, le mal de gouvernance est une constante dans le régime du professeur Faustin Archange TOUADERA. Concernant la réticence des partenaires financiers à accompagner financièrement le gouvernement, l'opposant DOLOGUELE estime que c'est le comportement politique

des dirigeants dans la manière de gérer la diplomatie qui fait que les bailleurs de fonds, les partenaires bilatéraux et multilatéraux arrêtent leur financement au pays. Il appelle cela de la diplomatie vertueuse. Cependant, le président de la République, dans ses nombreuses déclarations dans les médias, ne cesse de dénoncer le fait que beaucoup d'opposants mènent une campagne de mensonge et de dénigrement contre les autorités à l'étranger. Ce qui a conduit à la suspension des aides budgétaires en République centrafricaine.

TCHAD

Emprunt obligataire du Tchad : la première cotation à la BVMAC prévue le 16 mars 2023.



Environ trois mois après la clôture de l'emprunt obligataire, la République du Tchad s'apprête à placer de nouvelles obligations sur le marché boursier sous régional. D'après la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), les 10 millions d'obligations souscrits seront admis sur le compartiment "C-Obligataire" de la cote. Dénommée « EOT 6,50% net 2022/2027 », cette opération d'une maturité de 5 ans vise à mobiliser une enveloppe de 100 milliards de Fcfa auprès des investisseurs de la sous-région. Notons que, le mécanisme de remboursement du capital sera linéaire avec un an de différé en 2024 ; soit le paiement d'un quart du capital chaque année pendant quatre ans, comme pour toutes les opérations.

Hydrocarbures : la pénurie de carburant rend la vie difficile aux Tchadiens.



Les rues de N'Djaména très animées les lundis sont désormais très calmes que d'habitude, ce lundi 6 mars, faute à la pénurie de carburant qui limite les déplacements, Malgré l'augmentation de la capacité de production de 500 tonnes à 650 tonnes par jour par la Société de Raffinage de N'Djaména (SRN). Des véhicules, motos et autobus en panne de carburants sont garés ou en train d'être poussés dans plusieurs rues de la capitale. De son côté ARSAT, le régulateur reste incapable de donner des explications sur cette pénurie de carburant, surtout du super (essence).



Tel : (00242) 05 797 5719 / 06 794 77 21 - contact@axiome-capital.com - www.axiome-capital.com
2 Av. de la base, 5e étage, Bloc A (en face de l'hôtel de l'aéroport)
Batignolles, Brazzaville, Rép. du Congo